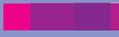




 **cnesco**
 **conseil national
d'évaluation
du système scolaire**

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

PRÉCONISATIONS

**POUR AIDER LES ÉLÈVES À CONSTRUIRE
LEUR PARCOURS D'ORIENTATION**



#CCI_Orientation

8 & 9 novembre 2018

CESE (9 place d'Iéna, 75016 Paris)

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

Cnesco (2018). Les préconisations du Cnesco pour aider les élèves à construire leur parcours
d'orientation

PRÉAMBULE

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), dans le cadre du cycle de conférences de comparaisons internationales en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), a publié quatre rapports sur l'éducation à l'orientation (Cnesco, 2018) :

- le premier, rédigé par Yves Dutercq, président de la conférence de comparaisons internationales, Christophe Michaut et Vincent Troger, fait le bilan des politiques d'orientation en France et à l'étranger (université de Nantes).
- le deuxième, rédigé par Pascal Bressoux, Laurent Lima et Laurent Rossignol, est une étude statistique originale sur les facteurs qui impactent les intentions initiales et vœux finaux des familles, ainsi que les recommandations du conseil de classe, dans l'orientation en fin de 3^e. Il fournit des données permettant de comprendre le rôle des caractéristiques individuelles des élèves mais également des caractéristiques des établissements (université Grenoble Alpes).
- le troisième, rédigé par Damien Canzittu, est une comparaison internationale sur un nouveau paradigme de l'orientation, celui de l'éducation orientante. Il étudie les politiques d'orientation en milieu scolaire dans 7 pays et l'impact de celles-ci sur les inégalités (université de Mons, Belgique).
- le quatrième, rédigé par Nicolas Charles et Romain Delès, est une comparaison internationale sur les parcours et l'accès des étudiants dans le supérieur qui fait apparaître différentes conceptions des parcours d'études (université de Bordeaux).

Ces rapports, ainsi que deux évaluations originales produites par le Cnesco, ont nourri les échanges lors de la conférence de comparaisons internationales des 8 et 9 novembre 2018, organisée en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (Cese) et France Stratégie. **Au cours de la conférence, des experts internationaux ont présenté des expériences concrètes de politiques publiques et de dispositifs d'éducation à l'orientation dans 8 pays de l'OCDE. Selon la méthode du Cnesco (produire des évaluations, enrichir le questionnement avec des acteurs de terrain, échanger lors de séances publiques, diffuser les résultats de l'évaluation, suivre la mise en œuvre des préconisations), des acteurs venus d'univers différents, professionnels de l'éducation, parents, associations, acteurs des collectivités territoriales et des entreprises, chercheurs ont pu débattre de ces expériences, de leurs réussites et des obstacles rencontrés.**

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

Les jeunes se déclarent insuffisamment accompagnés et stressés par leur orientation

Les jeunes sont partagés quant à l'accompagnement qu'ils ont reçu durant leur scolarité. Un jeune sur deux déclare ne pas avoir été bien accompagné par son établissement au sujet de l'orientation (48 %) (*Crédoc pour le Cnesco, 2018*). 58 % des jeunes de 18 à 25 ans (*Crédoc pour le Cnesco, 2018*) estiment que « comprendre leurs propres envies » est un des trois éléments les plus utiles pour prendre des décisions d'orientation (il s'agit de la réponse la plus souvent choisie). C'est en parallèle le domaine sur lequel ils estiment avoir reçu le moins d'accompagnement de la part de l'institution scolaire (63 % des jeunes), alors qu'ils ont reçu un accompagnement solide sur la connaissance des métiers (77 %) ou des filières (80 %).

En outre, l'orientation a constitué une source de stress pour deux tiers des jeunes.

Les jeunes choisissent davantage leur orientation en fonction de leur goût pour un métier que pour la sécurité de l'emploi

Le goût personnel pour un métier/un secteur et l'appétence pour une discipline/une filière arrivent en tête des critères des jeunes pour choisir une orientation devant la sécurité de l'emploi, la rémunération ou encore le statut social du métier. Si cette hiérarchie se retrouve pour l'ensemble des jeunes, les garçons - plus que les filles - tendent à accorder tout de même davantage d'importance à l'insertion rapide dans l'emploi et à la rémunération.

Les jeunes issus de l'enseignement professionnel privilégient davantage la proximité géographique des formations et l'entrée rapide dans l'emploi. Parmi les éléments nécessaires à la construction de son projet professionnel, la connaissance de ses propres envies par le jeune arrive en premier (devant la connaissance des métiers et formations). Pourtant, un tiers d'entre eux considèrent ne pas avoir reçu du tout d'information ou d'accompagnement pour construire leur projet d'orientation.

Des jeunes qui renoncent à leurs aspirations

Près d'un jeune sur cinq estime qu'il n'a pas eu le choix de son orientation, particulièrement lorsqu'il est issu de l'enseignement professionnel.

Certains jeunes ont dû renoncer à leurs aspirations pour des raisons dépassant les résultats scolaires : le coût des études conduit un élève sur trois à renoncer à certaines filières. **De même, un élève sur cinq a écarté une orientation qu'il avait envisagée à cause de la durée des études ou de l'éloignement géographique.**

La place centrale des familles : inégalités sociales et rapport à l'institution

Les jeunes déclarent largement que leurs parents ont été leur interlocuteur pour échanger sur l'orientation (80 %). Loin derrière, le tandem professeur principal/conseiller d'orientation (PsyEN) est mentionné comme un interlocuteur au même niveau que les amis et camarades de classe et la

fratrie (un élève sur trois). Les élèves ayant des parents cadres et de professions intermédiaires ont été nettement plus accompagnés par la famille dans la recherche d'informations que les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs.

Les familles tendent à exercer aussi une influence sur les décisions d'orientation des jeunes. Dans l'enquête auprès des 18-25 ans, un tiers des jeunes déclarent que leur famille leur a déconseillé une orientation qu'ils avaient envisagée. La famille apparaît alors comme la première source d'influence, devant les acteurs de l'école. Cette influence s'ajoute à l'autocensure qui peut exister chez les jeunes en matière d'aspirations.

Des disparités entre filles et garçons et des disparités sociales

Les filles se sentent moins bien accompagnées par leur établissement, et plus stressées. Elles renoncent plus fréquemment à leurs premières idées d'orientation (78 % contre 64 % chez les garçons), le plus souvent à cause du coût des études.

Du côté des jeunes issus de milieux défavorisés, les recherches mettent en avant 2 types de freins.

Les premiers freins sont liés à l'autocensure. Si les choix peuvent être guidés par la réussite scolaire, **ils intègrent aussi des aspirations qui se fabriquent au cœur de la vie quotidienne, au contact des pairs et de la famille** (Guyon & Huillery, 2016 ; Van Zanten, 2009).

L'implication des familles joue généralement un rôle positif dans la réussite des études (à variables socio-économiques contrôlées) ; elle transmet cependant un grand nombre de stéréotypes sur les filières et les métiers (Li & al, 2007) pouvant entraîner des phénomènes d'autocensure.

Au final, les résultats de recherches (Bressoux, Lima & Rossignol, Cnesco, 2018) montrent que les élèves :

- sont conscients que **la réussite académique future ne dépend pas que du niveau scolaire actuel** mais que l'origine sociale aura un impact, direct ou indirect ;
- **surestiment le rôle de ces inégalités**, ce qui les conduit donc à sous-estimer leur réussite académique future.

Les recherches montrent également que **les stéréotypes sont également présents chez les professionnels de l'orientation** et peuvent ainsi renforcer l'autocensure des élèves (Boudesseul, 2010).

Pour contrer cette autocensure, certains programmes sont mis en place dans certains lycées, en collaboration le plus souvent avec des conseillers d'orientation (PsyEN), mais ils ne sont pas généralisés. Par ailleurs, ils interviennent souvent tardivement dans la scolarité. Les recherches montrent cependant que **travailler sur ces représentations (de soi, des études, du travail) est plus efficace lorsque ces actions sont débutées au primaire, avant l'installation des représentations**, et poursuivies jusqu'à l'âge adulte (Fosket et al., 2004 ; Smith et al., 2005 ; Bimrose et al., 2008).

D'autres freins concernent des facteurs économiques, mais également des différences d'accès à l'information. En effet, **les élèves défavorisés peuvent avoir une vision plus imparfaite des études** (filières, débouchés, aides financières, difficulté) **que les élèves dont les parents sont eux-mêmes passés par l'enseignement supérieur.**

Le contexte familial et l'environnement jouent un rôle essentiel dans les stratégies des jeunes par rapport à la recherche d'information en vue de se construire un projet professionnel (*Injep, 2012*). Deux profils de jeunes peuvent alors être identifiés :

- les « jeunes stratèges » combinent différentes pratiques de manière organisée : recherches sur Internet, autres ressources documentaires, contacts avec des professionnels...
- les « jeunes dépendants » ont un parcours plus chaotique en matière de recherche d'information et ont des difficultés à rechercher, décoder ou exploiter l'information. Ils se basent notamment sur les discours de leurs proches et des médias.

L'action de l'établissement ne compense pas toujours ces inégalités. Les établissements sont fortement différenciés en matière de caractéristiques socio-économiques et scolaires de leurs élèves et par conséquent en matière de mobilisation sur le sujet de l'orientation et de capacité à fournir de l'information pertinente (*Draelants, 2017*). **Les rencontres avec des professionnels ou des étudiants, ne sont pas proposées systématiquement par le ministère, et dépendent souvent des réseaux familiaux** (*enquête Cnesco, 2018*), ce qui pousse les jeunes issus de milieux défavorisés vers une reproduction sociale. **L'intervention dans le champ de l'orientation d'acteurs privés et payants**, qui sont mobilisés notamment par les enfants de cadres, est un nouveau facteur d'inégalités d'orientation d'origine sociale (*Crédoc pour le Cnesco, 2018*).

Dans les établissements, des acteurs mobilisés

Les chefs d'établissement considèrent qu'il est facile de mobiliser l'équipe éducative sur l'orientation (81 %) ; dans la moitié des lycées l'équipe se réunit trois fois ou plus dans l'année sur l'orientation (52 %). Cependant les chefs d'établissement sont **nombreux à souligner le manque de formation à l'orientation**. Seuls 36 % des proviseurs et 27 % des principaux déclarent avoir été formés spécifiquement à l'orientation. De nombreux rapports (Sénat, 2016 par exemple) ont également souligné le manque de formation des enseignants.

Des activités multiples mais peu accompagnées

Seuls 15 % des jeunes n'ont participé à aucune activité liée à l'orientation. De fait, les chefs d'établissement déclarent mobiliser les entreprises (80 % des lycées), les anciens élèves (95 % des lycées) et les associations, et organisent plusieurs activités comme des forums des métiers (84 % des lycées) et des rencontres avec des professionnels (76 % des lycées) ou des étudiants (66 % des lycées). Cependant, les élèves bénéficient très rarement de séances de travail et d'accompagnement en amont ou en aval de ces événements.

Une place à stabiliser pour les PsyEN

Les conseillers d'orientation (PsyEN) passent au moins une journée par semaine dans la majorité des établissements (73 % des lycées et 64 % des collèges), et ils assistent aux conseils de classe dans les deux tiers des collèges et plus de la moitié des lycées. Ils organisent des rencontres collectives et des ateliers. Cependant, ils ne peuvent pas rencontrer systématiquement tous les élèves : ils ne rencontrent par exemple tous les élèves de terminale que dans 37 % des établissements. De fait, on compte dans l'enseignement public un conseiller d'orientation (PsyEN) pour 1 200 élèves, avec de fortes disparités selon les académies.

Un bilan mitigé des politiques françaises

Avec une multiplicité d'acteurs en charge de l'éducation à l'orientation, les rapports regrettent un manque de coordination au niveau ministériel et interministériel ainsi qu'une très difficile coordination régionale par les services publics régionaux d'orientation. Les instruments de politique publique comme les évaluations par la recherche mais aussi les normes communes sur ce qu'est la qualité de l'orientation sont rares. Pour évaluer la politique d'orientation, il manque notamment de la visibilité sur la réalité des ressources humaines et des financements.

Au niveau des usagers, l'offre est alors peu visible et peu lisible. Avec 8 500 points d'accueil et 32 000 professionnels, elle présente des disparités de répartition sur les territoires, et les prestations sont très inégales territorialement. L'information disponible est également pléthorique, sans que la fiabilité des sources ne soit clairement indiquée ; de nombreuses sources privées aux intérêts économiques se mélangent aux sources publiques. De fortes disparités sociales séparent les jeunes qui maîtrisent la recherche dans cette « jungle » de l'information et ceux qui risquent de s'y perdre.

Les acteurs sur le sujet de l'orientation sont multiples : le sujet implique autant des acteurs publics que des entreprises et des associations. Mais la coordination de ces différents acteurs fait souvent défaut. Les SPRO (services publics régionaux d'orientation) demeurent encore virtuels dans beaucoup de régions.

PARTIE 2 : PRÉCONISATIONS POUR AIDER LES ÉLÈVES À CONSTRUIRE LEUR PARCOURS D'ORIENTATION

I. Principes généraux

Un tour d'horizon historique sur la question de l'orientation fait apparaître un changement de paradigme à l'œuvre depuis 20 ans dans de nombreux pays de l'OCDE, que l'on peut relier notamment à la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur et à un marché de l'emploi en constante évolution. La France s'est intégrée dans ce mouvement au moins dans les textes. Avec l'introduction dès 1995 du terme « Éducation à l'orientation » dans les programmes français, il s'agit de passer :

- d'une conception de l'orientation à court terme visant à guider les élèves, notamment ceux en difficulté, vers des formations et des emplois correspondant à leurs aptitudes, dans une optique de court terme ;
- à un modèle dans lequel chaque jeune doit acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour prendre les décisions d'orientation, de réorientation et de choix de formation auxquelles il sera confronté tout au long de son parcours scolaire puis tout au long de sa carrière professionnelle.

Il s'agit alors de clarifier un objectif politique : ni purement adéquationniste (visant à adapter à court terme chaque individu à un poste de travail), ni totalement individualiste (l'individu devenant alors responsable de son parcours dans un contexte qu'il ne peut pourtant pas entièrement maîtriser), l'éducation à l'orientation doit permettre aux individus de mener une réflexion émancipatrice sur un monde du travail en mouvement et leurs propres compétences et appétences.

Les évaluations menées par le Cnesco montrent cependant que la transition vers ce nouveau paradigme n'est pas encore pleinement réalisée au sein du système scolaire français. Les préconisations présentées dans ce document visent à une réalisation plus complète de ce modèle.

Rappelons avant toute chose quelques principes essentiels et objectifs qui sous-tendent le modèle de l'éducation à l'orientation :

- **Apprendre à s'orienter plutôt qu' « être orienté »** : ces politiques d'orientation visent non plus uniquement à aider à trouver à court terme une formation professionnelle, mais à apprendre à s'orienter dans le système de formation initiale puis tout au long de la vie pour ajuster au mieux ses compétences professionnelles.
- **Mettre en place un continuum de l'éducation à l'orientation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur afin de faciliter l'orientation tout au long de la vie et de lutter efficacement contre les inégalités** : démarrer les actions, notamment de connaissance de soi, dès le primaire (avant que les stéréotypes ne soient installés) et sécuriser un parcours progressif en conservant trace des réflexions (outils de portfolio).

- **Mettre en œuvre certaines actions liées à l'orientation dans le cadre de classes entières** pour limiter l'autocensure (par exemple, un élève ne s'imaginant pas dans l'enseignement supérieur pourrait ne pas se porter volontaire pour une visite d'établissement).
- **Permettre des parcours individualisés plutôt que des orientations** définitives et des parcours fortement séparés : développer les passerelles et les possibilités de retour en arrière.
- **Favoriser l'interaction de l'école avec les autres parties prenantes** : familles, collectivités territoriales, entreprises, associations, ministère du travail ou de l'enseignement supérieur...

Pour répondre à ces principes, les préconisations se présentent en quatre parties : la première présente les propositions destinées à doter l'élève des compétences et connaissances nécessaires à sa prise de décision ; la deuxième met l'accent sur l'égalité (sociale, de genre et liée au handicap) et notamment sur la lutte contre les stéréotypes dans le domaine de l'orientation ; la troisième s'attache à la question du territoire, en le considérant comme un atout mais aussi en mettant en évidence l'importance d'un cadre national pour garantir l'égalité et la quatrième traite des acteurs de l'orientation, de leur formation et de leur coordination.

Certaines de ces préconisations figurent déjà dans les recommandations du ministère de l'Éducation nationale mais sont partiellement mises en œuvre ; d'autres, au contraire, supposent une évolution des conceptions, des pratiques ou des modalités organisationnelles.

II. Donner aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour construire leur avenir

Pour doter les élèves des compétences et connaissances nécessaires à prendre des décisions d'orientation réfléchies, plusieurs domaines sont à travailler. La connaissance de soi permet de se situer en termes d'appétences et de compétences, mais également d'observer ses évolutions. La connaissance des métiers et domaines professionnels peut alors être mise en relation avec cette connaissance de soi pour apprécier l'attrait représenté par un métier, afin d'élaborer au fil du parcours d'orientation un projet professionnel.

Dès le primaire, travailler la connaissance de soi et la compétence à prendre une décision pour lever tous les déterminismes

L'orientation est une source d'anxiété pour beaucoup d'élèves, et plusieurs des paliers importants interviennent au moment de l'adolescence, c'est-à-dire en pleine construction identitaire. Sans un accompagnement les incitant à réfléchir à leurs appétences et leur vision de leur avenir, les jeunes peuvent par facilité se diriger vers des orientations conformes à ce qu'ils perçoivent des attentes sociales et familiales, et notamment à se définir en fonction de rôles sociaux genrés.

Alors que Hall (2002) identifie deux volets nécessaires à l'orientation tout au long de la vie (identité et art de l'adaptation), DeFilipi & Arthur (1994) déclinent trois domaines de connaissance essentiels : *Know-how* (volonté d'évoluer et capacité à prendre des décisions), *Know why* (qui comprend la réflexivité sur son parcours et son identité mais aussi l'exploration de carrière), *Know whom* (contacts et soutiens).

Notons que les travaux de recherche montrent que la connaissance de soi et la confiance en soi du jeune se construisent ou se déconstruisent en grande partie par la qualité de la relation entretenue du jeune avec ses parents, ses enseignants et ses pairs.

Objectif : Favoriser une réflexion sur la connaissance de soi

- Développer les ateliers de connaissance de soi en trois temps : dans les collèges des réseaux d'éducation prioritaire, généraliser ensuite à tous les collèges puis dans les écoles primaires à moyen terme.
- Développer les activités créatives dans le cadre scolaire (théâtre, musique, ateliers d'écriture, arts plastiques...) pour permettre aux élèves de prendre conscience de leurs aspirations et compétences.

Ils l'ont fait... en France

Au lycée de la Mer Gujan Mestras, dans l'académie de Bordeaux, un atelier théâtre a été mis en place pour la connaissance de soi et la confiance en soi, impliquant 90 élèves sur trois classes durant les heures d'accompagnement personnalisé (1h/semaine, pour les élèves de 2^{nde}), ou sur les heures de cours (pour les élèves de 1^{re} et de terminale, en préparation à l'oral). A travers des exercices théâtraux, les élèves sont amenés à faire le point sur leurs aspirations et compétences, qu'ils connaissent trop peu, et à réfléchir sur leurs principales qualités. Le jeu théâtral leur permet notamment d'expérimenter la façon dont ils peuvent exprimer ces qualités et l'image qu'ils renvoient en parlant (confrontation de son intention au ressenti du groupe devant lequel on parle).

- Articuler le scolaire et l'extrascolaire : valoriser les activités extrascolaires, aider les élèves à prendre conscience de leurs aspirations et compétences à travers les activités, projets, sorties... Pour ce faire, les enseignants doivent veiller à prendre en compte tout type d'activités afin de ne pas susciter de discrimination sociale.

Ils l'ont fait... à l'étranger



En Ontario, un portfolio « *All about me* » est proposé aux enfants à partir des premières années de la scolarité pour évaluer ce qu'ils savent d'eux-mêmes et leurs aspirations d'avenir. Il est aussi un outil de dialogue avec les parents d'élèves. Il s'agit de favoriser un développement identitaire en permettant à l'élève de percevoir ses intérêts et aptitudes.

Objectif : Favoriser l'estime de soi par une réflexion sur les compétences

- Exprimer en classe les qualités, compétences et valeurs directrices des élèves et les communiquer à leurs parents (notamment par le bulletin scolaire, avec des appréciations scolaires constructives et positives).
- Reconnaître et valoriser les cultures et langues familiales (connaissances et compétences souvent non considérées comme telles par les élèves).
- Travailler sur le sentiment d'efficacité personnelle.
- Travailler en petits groupes pour créer la confiance.

Pour aller plus loin :

- L'apprentissage social et émotionnel à l'école, Préconisation du Cnesco sur le décrochage scolaire, 2017, p.21
- Le dossier de synthèse sur la qualité de vie à l'école du Cnesco, 2017, p.37

Objectif : Réfléchir aux comportements en situation de travail de groupe

Pour réfléchir à une orientation professionnelle, la connaissance de ses goûts et qualités doit s'accompagner d'une réflexion sur le « soi au travail », c'est-à-dire ses comportements en situation de travail. Pour les élèves, il est difficile de s'imaginer ce que seront leurs comportements en milieu professionnel, mais la connaissance de leurs comportements au sein d'un groupe d'élèves et lors d'un travail de groupe peut être un moyen de l'approcher.

- Utiliser le travail de groupe pour mutualiser les savoirs et développer les compétences transversales : apprendre à se reposer sur les points forts de chacun, à répartir et coordonner le travail, à communiquer dans un groupe...

Pour aller plus loin : Les préconisations du Cnesco sur la différenciation pédagogique

- S'appuyer sur les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège.
- Pour les plus âgés, utiliser des jeux de rôle pour approcher des situations non quotidiennes : s'imaginer dans une situation professionnelle, jouer les relations avec un supérieur, un client...

Objectif : Garder trace des réflexions et des acquis

Les outils de portfolios, dossiers personnels qui permettent de garder une trace des acquis et des réflexions, sont à mobiliser dans ce domaine. Plusieurs existent déjà : application Folios, livret numérique...

- Dédier du temps au portfolio, par exemple en AP (Accompagnement personnalisé).
- Séparer les éléments du portfolio qui conservent de façon confidentielle les réflexions de l'élève de ceux qui peuvent être consultés par l'équipe éducative.
- Transmettre grâce au portfolio les informations sur un élève lors du changement d'établissement.
- Présenter le portfolio aux parents pour compléter la connaissance des compétences de leur enfant.
- Travailler les portfolios des lycéens avec les acteurs du monde économique (apprendre à valoriser les expériences et les compétences des jeunes).

Ils l'ont fait... à l'étranger

En Ontario, le portfolio intégré dans le processus de « planification d'apprentissage, de carrière et de vie » évolue avec les besoins des élèves. Il s'appelle « portfolio de cheminement » de la maternelle à la 6^e (primaire) puis « plan d'itinéraire d'études » de la 7^e à la 12^e année (secondaire). Il sert à consigner autant ses acquis que l'avancée de ses réflexions, sur soi et sur son avenir.

Ces différents aspects de la connaissance de soi doivent être par la suite mis en lien avec le parcours scolaire puis la projection dans l'avenir, afin de **développer la capacité des élèves à prendre des décisions étayées**.

Dans l'enseignement obligatoire, faire découvrir les métiers de façon alternative pour pouvoir par la suite comprendre l'univers professionnel

« Comprendre le monde économique et professionnel ; connaître la diversité des métiers » est une des finalités affichées du Parcours Avenir. Mais prendre une décision concernant son avenir en connaissance de cause nécessite de pouvoir se projeter, afin de comprendre les enjeux et les conséquences des décisions. Viser à comprendre comment le monde du travail est organisé en favorisant la projection des élèves sur un métier est un élément d'efficacité d'un dispositif d'orientation (immersion professionnelle, observation d'un professionnel au travail). Au-delà de la connaissance de l'existence d'un métier, les élèves doivent pouvoir faire le lien entre le titre d'un poste et une expérience quotidienne (tâches à réaliser, environnement, équipes en présence, place du métier dans la chaîne de production d'un produit ou d'un service) qu'ils pourront mettre en lien avec leurs appétences et compétences.

Objectif : Préparer aux évolutions des métiers et à l'orientation tout au long de la vie

- Mettre l'accent dans les présentations des métiers sur les secteurs porteurs et les secteurs en déclin, avec une prospective à 10/20 ans¹.
- En travail de retour sur les présentations de métier, faire identifier par les élèves les compétences, qualités et talents requis et notamment ceux qui peuvent être transférables ; mettre en évidence les liens entre différents métiers hors d'un même domaine professionnel.

Ils l'ont fait... en France

Dans un **lycée polyvalent de banlieue parisienne**, les élèves de seconde suivent un parcours favorisant l'adaptation au lycée et la réflexion sur l'avenir.

Le premier volet est un temps d'atelier, animé par le conseiller d'orientation (PsyEN), sur les différences entre collège et lycée ; les élèves rédigent à partir des échanges et avec l'aide des enseignants des fiches qui seront transmises aux autres élèves.

Un deuxième volet consiste à préparer des exposés sur des personnalités (scientifiques, littéraires...) dont les parcours sont non linéaires. Il est réalisé dans les classes dont les enseignants sont volontaires, sur le temps d'accompagnement personnalisé (AP). Il peut être complété par l'intervention de professionnels aux parcours non linéaires.

Le troisième volet est animé par le PsyEN et consiste à se confronter à des témoignages d'élèves des années antérieures pour se préparer à imaginer son propre parcours. Il peut déboucher sur un entretien individuel.

Objectif : Informer sur une diversité de métiers de façon concrète

De nombreuses sources d'information, adaptées aux différents âges, peuvent être fournies aux élèves ; développer ces ressources suppose des moyens. Il est également intéressant de permettre aux élèves de construire eux-mêmes l'information qui leur est la plus utile en leur proposant d'enquêter sur les métiers via des contacts concrets.

- **Créer au niveau départemental un répertoire de contacts** (parents volontaires, entrepreneurs locaux, associations...) pour échanger avec les élèves : rencontres dans l'établissement, échanges mails ou tchat sur des questions liées au parcours.
- Faire enquêter les élèves sur **les métiers et parcours des professionnels** : À quoi ressemble leur travail au quotidien ? Comment en sont-ils arrivés là ? Rendre les élèves acteurs de la rencontre : leur faire préparer les entretiens, organiser la rencontre, restituer l'échange (vidéo, site Internet, journal de l'établissement...).
- Partir d'un objet du quotidien (ex : tablette numérique) pour comprendre les domaines professionnels correspondants (ex : métiers de la conception, du marketing, de l'environnement).

¹ Pour des informations sur la construction de cette information, voir la partie III.

Ils l'ont fait... en France

Pro2Sciences est une initiative développée et soutenue par l'**Onisep** qui propose des séquences d'apprentissages permettant d'aborder des concepts et des expériences dans plusieurs disciplines et de faire le lien avec des familles de métiers à découvrir à partir d'objets. Un projet autour de l'écran tactile a ainsi été mis place pour les classes de 4^e (<https://folios.onisep.fr/>). Il peut se décliner autour de toutes les disciplines, par exemple en anglais, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, français, technologie ou encore arts plastiques, en lien avec le professeur documentaliste et le conseiller d'orientation (PsyEN).

Objectif : Favoriser la projection dans un métier par l'expérimentation

- Multiplier les périodes de découverte en 3^e : développer les stages avec des immersions dans des milieux professionnels contrastés, visites ou périodes d'immersion collective en entreprise, visite d'ateliers...
- Instaurer en 2nde générale des « junior entreprises » (généraliser ces pratiques ou limiter les financements nécessaires, assurer un roulement entre les établissements).

Ils l'ont fait... en France

En **Ariège**, une période de « classe en entreprise » a été mise en place pour des élèves de baccalauréat professionnel vente. L'idée est de délocaliser la classe au sein d'une entreprise, en présence de l'enseignante. Cela permet à la fois d'aider les élèves à se projeter dans l'univers professionnel, avec un effet remobilisant et remotivant, et de permettre à l'enseignante de maintenir, voire de créer, un lien durable avec les professionnels du secteur.

Plus généralement, le dispositif « classe en entreprise » consiste à accueillir une classe, généralement de troisième ou seconde, en entreprise pendant trois jours. Le programme est aménagé pour comporter des cours qui ont lieu dans les locaux de l'entreprise et des séquences de découverte du milieu professionnel. La disponibilité des représentants de l'entreprise pour accueillir un groupe de 24 élèves sur 3 jours serait la même que celle nécessaire à l'accueil de deux stagiaires sur une semaine selon les initiateurs du dispositif.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Finlande**, des périodes d'expérience professionnelle de plus en plus longues sont mises en place : 1 à 2 jours de familiarisation au travail avec le personnel de l'école en 6^e ; 1 à 3 jours à l'extérieur de l'école en 5^e ; 10 jours hors de l'école, avec un maximum de 6 heures de travail par jour en 3^e. Dans l'enseignement professionnel, un minimum d'une semaine et demie par an consacrée à l'orientation est obligatoire.

Objectif : Ouvrir la réflexion des élèves en liant les informations sur les métiers et la réflexion sur soi

Ces travaux préparatoires ou actions de retour sur les événements liés à l'orientation sont rares dans les établissements et doivent être développés et accompagnés par les acteurs de l'orientation.

- Faire tirer aux élèves un bilan de ce qu'ils ont ou non aimé au cours de leur stage (échanges collectifs).

- Développer la notion de sens du travail et sur l'impact du travail scolaire sur l'avenir par un travail régulier de réflexion de l'élève, accompagné par l'enseignant ; travailler sur le sens du travail scolaire, le sens du travail des adultes.
- Mettre en place des accompagnements par des professionnels des domaines visés, sous forme de mentorat, qui accompagnent la mise en regard des réflexions sur soi et celle sur les métiers. Des mentors doivent être impérativement formés.

Dès le collège, comprendre les voies et filières existantes et les perspectives qu'elles ouvrent

De nombreuses voies s'ouvrent aux jeunes vers leur avenir professionnel, que ce soit à la fin de la 3^e (diverses voies, filières et options du baccalauréat dont 100 spécialités de voie professionnelle, 200 spécialités de CAP), à l'entrée dans les études supérieures (13 000 formations référencées sur Parcoursup) ou au cours de ces études supérieures. Les élèves doivent pouvoir fonder leurs décisions d'orientation sur une vision des filières qui ne soit ni parcellaire, par exemple limitée aux parcours connus des univers familiaux, ni idéalisée. Si le goût pour un métier est un élément important des choix d'orientation, faire son choix en fonction du goût pour une filière ou discipline est également un facteur de satisfaction envers son orientation (Crédoc pour le Cnesco, 2018).

Objectif : Donner une vision des filières ni idéalisée ni stéréotypée

- Diffuser de l'information sur les parcours d'études : possibilités de formation, passerelles, équivalences, opportunités d'expériences à l'étranger... Les données issues des fichiers SIES (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) permettent de dégager les parcours de formation les plus courants et de montrer qu'ils ne sont pas linéaires.
- Créer des « antennes » dans les établissements scolaires permettant la rencontre entre les collégiens et les représentants des lycées, entre les lycéens et les représentants des établissements d'enseignement supérieur.
- Généraliser les périodes de découverte ou d'immersion vers les niveaux supérieurs (lycée général et professionnel au collège, enseignement supérieur au lycée...).
- Organiser des simulations d'entretiens d'orientation entre élèves pour discuter de leurs motivations et les confronter à la réalité d'une personne inscrite dans la filière (les élèves de 2nde avec ceux de terminale, les élèves de 1^{re}e avec les étudiants de licence).

Ils l'ont fait... en France

Au lycée Val de Seine dans l'**académie de Rouen**, les conseillers d'orientation (PsyEN) ont monté des ateliers en collaboration avec les enseignants pour proposer aux élèves de terminale d'échanger sur les représentations des contenus des filières de formation, de leur organisation, et de discuter les préjugés, les espoirs, les craintes... Ces ateliers sont proposés dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, à des groupes de 12 élèves.

En plus des différentes filières (CPGE, BTS, Université, Paces...), un atelier « J'sais pas quoi faire : À l'aide ! » propose des repères psychologiques sur l'orientation, de s'interroger sur soi (ses intérêts, ses qualités, ses valeurs...) mais également d'enquêter sur les métiers et d'envisager des pistes de stage.

Ils l'ont fait... en France

Développée par l'**association Article 1**, la plateforme Inspire (<https://www.inspire-orientation.org/>) permet à des lycéens d'explorer des pistes d'études grâce à des questionnaires explorant leurs appétences. Pour les pistes qu'ils décident de sélectionner comme « favori » leur sont proposés les contacts d'étudiants « Éclaireurs » qui ont suivi ces filières et sont de profil comparable au leur. La plateforme a été labellisée par le MESRI en 2017.

Objectif : Permettre aux lycéens de s'approprier l'environnement et les méthodologies de l'enseignement supérieur

Le ministère de l'enseignement supérieur définit l'orientation active comme « une démarche d'information et de conseil pour les lycéens de 1^{re} et de terminale. Il s'agit de les accompagner pour les aider à choisir les formations universitaires (1^{re} année de licence) les mieux adaptées à leur parcours et à leurs projets, et ainsi favoriser leurs chances de réussite. ».

- Expliciter l'architecture post-bac et sa décision sur trois critères : connaissance de soi, résultats scolaires, attendus du supérieur.
- Favoriser l'accompagnement par les pairs : articulation entre les Conseils de la vie lycéenne (CVL) et les associations étudiantes ; étudiants ambassadeurs (rémunérés ou dont l'engagement est valorisé par les universités).
- Pour les lycéens, généraliser les expériences d'immersion à l'université : cours à l'essai dans différentes filières, sur un mode volontaire (semaines de congés scolaires, semaine de l'orientation...), cours adaptés, découverte de la bibliothèque universitaire, etc.
- Généraliser les MOOC de présentation des filières à toutes les disciplines non présentes dans l'enseignement secondaire.

Ils l'ont fait... en France

Sur la plateforme **France Université Numérique**, plusieurs MOOC sur le thème de l'orientation (<https://www.mooc-orientation.fr/>) sont à destination des élèves de lycée. Certains permettent de préparer ses candidatures, d'autres d'aller à la rencontre de disciplines universitaires qui ne sont pas enseignées au lycée, comme le droit ou la psychologie, afin que les élèves puissent plus concrètement se représenter à quoi correspond le fait de suivre des études dans ces disciplines. Le MOOC « Le droit, est-ce pour moi ? » comporte par exemple huit sections consacrées aux fondamentaux de chaque domaine du droit mais également à la méthodologie, à la vie étudiante et aux métiers dans ce domaine. Les élèves qui s'y inscrivent peuvent explorer ces sections librement durant les neuf mois de l'année scolaire. Chaque section a été créée avec l'aide d'enseignants de l'**université Paris II Panthéon-Assas**, et ces mêmes enseignants répondent aux interrogations des étudiants sur les forums dédiés.

- Permettre aux lycéens de participer aux forums métiers des établissements du supérieur afin de comprendre les débouchés des différentes filières.

Pour toutes ces actions, s'appuyer sur les acteurs des établissements proches de l'établissement scolaire peut permettre à un lien durable de s'instaurer entre les lycéens et les représentants des établissements d'enseignement supérieur (étudiants ou enseignants).

Ils l'ont fait... en France

En région Île-de-France, l'**université de Cergy-Pontoise** (<https://www.u-cergy.fr/fr/orientation-et-insertion/informations-et-relations-lycees.html>) propose trois phases de rencontre avec les filières pour les élèves de lycée. En 2nde, l'exploration se fait à travers le dispositif Cap Fac, adressé à 150 lycéens des 9 lycées de l'agglomération de Cergy. Durant 3 jours pendant les vacances de printemps, ceux-ci ont l'opportunité de visiter l'établissement et de suivre des ateliers, notamment l'atelier « Portrait-Robot de l'enseignement supérieur » qui déconstruit les stéréotypes sur l'université. Ce dispositif concerne les jeunes culturellement et socialement éloignés de l'enseignement supérieur. Il est préparé au niveau des lycées partenaires.

Les dispositifs d'investigation en 1^{re} et d'immersion en terminale s'adressent à tous les lycéens volontaires. L'investigation se déroule tous les mercredis de novembre à mars et permet de suivre une présentation des filières envisagées ; elle concerne plus de 1 000 lycéens provenant des différents départements alentour. L'immersion permet à plus de 400 lycéens d'assister à des cours à l'université durant leurs vacances. Ces dispositifs s'accompagnent d'ateliers permettant aux jeunes de réfléchir sur leurs valeurs et leurs centres d'intérêt.

Objectif : Permettre aux élèves de se repérer dans l'information sur les filières et leurs débouchés

L'information sur les métiers et les filières d'études est largement disponible, voire trop abondante. Pour les jeunes et leurs familles, le problème n'est plus alors de trouver une source d'information mais de trier les sources les plus fiables et les plus utiles pour leurs décisions d'orientation. Sur les débouchés des formations, les informations disponibles peuvent émaner d'acteurs qui ont un intérêt marchand à ce que certaines formations soient attirantes. Le rôle des professionnels devient donc d'accompagner une recherche autonome d'information.

- Renforcer la visibilité des sources fiables au niveau national sur les filières et les débouchés, à travers la labélisation du Conseil national de l'information statistique (Cnis), ou par une instance désignée comme tiers de confiance car elle n'a pas d'intérêt économique ou pratique à cette information.
- Intégrer la recherche d'informations dans l'éducation aux médias.
- Renforcer le rôle du professeur documentaliste comme personne ressource dans l'établissement pour aider les élèves à identifier les sources les plus fiables.
- Intégrer aux outils numériques des possibilités de contact pour accompagner leur usage en semi-autonomie : forum interne, tchat d'assistance...

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Australie**, la plateforme *MyFuture* (<https://www.myfuture.edu.au>) est utilisée par 1,5 million de personnes qu'elle accompagne au cours de leurs études puis dans leur insertion professionnelle. L'objectif est de fournir un « guichet unique » qui couvre tous les besoins d'information des jeunes, avec des entrées par métier mais aussi par formation. Il permet d'enregistrer ses propres objectifs de carrière. Cet usage du numérique répond à un défi géographique, car l'Australie abrite 3,7 millions d'élèves (de 12 à 18 ans) et 1,7 million d'étudiants, très dispersés sur le territoire. *MyFuture* s'appuie sur une plateforme déjà utilisée par 90 % des étudiants, sur laquelle ils peuvent se connecter avec les mêmes identifiants que ceux de l'espace numérique de leur institution scolaire.

Aux **États-Unis**, le département du travail et l'administration en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ont développé O*NET, une base de données unique qui centralise et rend accessible au public une large somme d'informations portant sur les métiers, via une application très simple. Y sont disponibles des fiches métiers comportant des informations sur les dynamiques des métiers (demande d'emploi au niveau national et local, salaire, insertion professionnelle), les compétences et qualités requis, mais également de l'information sur les formations et certifications menant au métier considéré. Le portail présente aussi des applications d'auto-orientation basées sur des évaluations des compétences et des aptitudes.

Objectif : Créer des sources d'information exhaustives et fiables sur les filières et leurs débouchés

- Diffuser de façon transparente l'information sur l'accès aux différentes filières (conditions d'acceptation révisées sur une base annuelle : notes et éléments clés des dossiers des admis, ratio demandes/places disponibles) et sur les taux de réussite.
- Diffuser les informations sur les conditions de vie et d'études dans les différentes filières en plus de leurs contenus : résultats des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante.
- Rassembler et diffuser en direction des utilisateurs finaux – élèves, étudiants et parents – les sources rendant compte du processus d'insertion :
 - l'information produite par les Services universitaires d'information et d'orientation ;
 - les enquêtes d'insertion réalisées par le MEN (IVA-IPA) voire celles réalisées par la CGE (Conférence des Grandes écoles) et les enquêtes Génération du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) ;
 - l'information sur le marché du travail provenant de Pôle emploi (métiers en tension, besoins en compétences...) ou de France Stratégie-Dares sur la prospective des métiers.
- Compléter l'information sur le devenir des diplômés (au-delà des statistiques produites par les universités à partir de leurs enquêtes, souvent marquées par de faibles taux de réponse) en demandant aux entreprises de remplir une case « formation » dans les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et dans les déclarations sociales nominatives (DSN).

III. Lutter contre les inégalités dans les parcours d'orientation

Les recherches montrent que **seules des actions de long terme, souvent débutées dès le primaire, permettent de lutter contre les stéréotypes sociaux, de genre et ceux liés aux publics à besoins particuliers dans la vie active et les formations**. L'école peut également permettre d'atteindre les parents et notamment ceux des milieux défavorisés. Selon la **théorie de l'apprentissage familial de l'orientation** (Bezanson et Kellett, 2001), le public « jeunes » constitue une entrée efficace vers le public adultes (parents), notamment pour les publics défavorisés socialement, particulièrement fragilisés sur le marché de l'emploi et éloignés des services d'orientation tout au long de la vie.

Dès le primaire, déconstruire les stéréotypes de genre chez les élèves, les parents et les enseignants pour limiter leur impact sur l'orientation

Les expérimentations développées en France pour lutter contre les inégalités d'orientation selon le genre (mentorat, découverte de métier en entreprise, conférence de femmes exerçant des métiers d'homme...) ont montré des effets très limités (par exemple développement de l'intérêt pour les métiers scientifiques et technique mais absence de changement dans les vœux d'orientation des jeunes filles ayant suivi le programme). Les stéréotypes de genre se construisent dans la durée. **Seules des actions déployées dès le primaire, impliquant les élèves des deux sexes, les parents et les enseignants présentent des résultats positifs.**

Objectif : Déconstruire les stéréotypes de genre sur soi et sur les métiers

- Dès le primaire, déconstruire les stéréotypes de genre sur les métiers et les formations : utiliser des histoires qui prennent les stéréotypes à contrepied, présenter des témoignages de professionnel(le)s et d'étudiant(e)s qui vont à l'encontre de ces stéréotypes.
- Veiller à ne pas cibler les actions uniquement vers les jeunes filles mais insister plutôt sur la mixité des métiers : tous les métiers sont également accessibles aux garçons et aux filles.
- Intégrer la question des stéréotypes à la formation des enseignants sur l'orientation.
- Faire réagir les élèves aux représentations des hommes et des femmes dans leurs lectures ou dans les médias pour les déconstruire.
- Porter attention au fait de ne pas associer les noms de métiers à un genre (par exemple : « le médecin » et « l'infirmière » ou encore « le directeur » et « la secrétaire »).

Ils l'ont fait... en France

Un travail sur la déconstruction des stéréotypes de genre a été mené dans l'**académie d'Aix-Marseille** auprès d'une classe de 5^e et une classe de 4^e par la conseillère d'orientation (PsyEN) et le professeur documentaliste.

Les deux classes ont eu à faire des recherches personnelles sur la place des femmes, de l'Antiquité à aujourd'hui. Elles ont également rédigé un dossier sur la citoyenneté et assisté à des interventions de professionnels sur les métiers. À partir de ces éléments, tous les élèves du collège ont organisé une exposition de sensibilisation qui s'adressait également aux adultes. Pour la classe de 4^e, un travail spécifique d'études de cas et notamment de situations problématiques sur la mixité dans les métiers a été mené. Au préalable, un échange sur les stéréotypes a été rendu possible par l'utilisation d'un photolangage (engager une discussion à partir de l'image).

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Autriche, Bulgarie, Allemagne, Italie, Lituanie et Slovaquie**, le projet « Boys in Care » financé par la Commission européenne a pour objectif d'inciter les jeunes hommes à s'orienter vers des formations menant à des professions à dominante féminine (soins de santé, soins gériatriques, éducation de la petite enfance, enseignement primaire...). Enseignants et conseillers d'orientation sont alors mobilisés, suite à une formation, et reçoivent des mallettes à outils (des stratégies, des connaissances, des mécanismes, des outils pédagogiques...), qui leur permettent de soutenir des jeunes hommes quant à leurs choix atypiques de vocation. Cela permet d'élargir les choix de ces élèves, d'accroître leurs possibilités de réussite et de lutter contre les stéréotypes de genre.

Accompagner les élèves en situation de handicap tout au long de leur parcours

Objectif : Porter une attention particulière aux parcours des élèves à besoins spécifiques

Les élèves à besoins spécifiques bénéficieront également d'une déconstruction des stéréotypes, afin de lutter contre l'autocensure mais également contre les préjugés qui peuvent altérer les conseils des acteurs. Mais au-delà de la question des représentations, des aménagements matériels sont nécessaires.

- Penser le projet de l'élève dans une perspective généraliste en menant un travail partenarial : conseillers d'orientation (PsyEN), enseignants, secteur médical, secteur social...
- Intégrer cette problématique dès le début et tout au long de la scolarité : moyens, infrastructures, formation des équipes.
- Identifier un référent dans l'enseignement supérieur, en articulation avec les services du rectorat.
- Présenter aux lycéens concernés des témoignages d'étudiants à besoins spécifiques qui ont surmonté les obstacles.
- Utiliser des témoignages de réussite pour changer la vision du grand public.
- Mettre en place des tutorats entre élèves et étudiants.

Ils l'ont fait... en France

Afin de lutter contre le décrochage des lycéens handicapés et favoriser leur poursuite d'études dans le supérieur, la **Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap (FÉDÉEH)** coordonne depuis 2011 l'essaimage national du programme PHRATRIES initié en 2008 par l'ESSEC et la MAIF sur le Val-d'Oise. Il s'agit d'un accompagnement dans la durée de jeunes handicapés en milieu ordinaire, de la 3^e à la terminale, qui repose sur du tutorat étudiant, collectif (par groupes de 5-6 jeunes du même âge environ) et hebdomadaire. Les séances durent environ 2 heures et ont lieu hors temps scolaire, au sein de l'établissement supérieur engagé localement dans le dispositif (université ou grande école). Elles sont animées par des binômes d'étudiants tuteurs formés et accompagnés tout au long de l'année qui proposent aux jeunes divers ateliers sous forme de jeux, débats, travaux en équipe, etc.

Limiter les inégalités d'orientation dues aux caractéristiques sociales des familles

Les familles (au sens large, pas seulement les parents ou tuteurs légaux de l'enfant) constituent un acteur central de l'orientation, qui conditionne l'accès à certaines informations concernant les filières et métiers et peut également influencer les appétences et aspirations du jeune : des membres de la famille peuvent avoir une fonction de modèle ou, à l'inverse, de parcours à ne pas imiter. Les familles tendent à exercer une influence sur les décisions d'orientation des jeunes. Un tiers des jeunes déclarent que leur famille leur a déconseillé une orientation qu'ils avaient envisagée. La famille apparaît alors comme la première source d'influence, devant les acteurs de l'école (Cnesco, 2018).

Les parents sont informés et accompagnés dans une majorité d'établissements, notamment au niveau des paliers d'orientation ; ils le sont moins souvent au lycée qu'au collège (Cnesco, 2018) et les actions sont souvent collectives et peu ciblées sur les parents éloignés de l'école.

À l'étranger (Angleterre, Australie), des programmes de long terme ont été conçus pour développer les aspirations des jeunes. Ces programmes commencent dès le plus jeune âge, accompagnent le jeune dans son parcours scolaire et d'orientation pour déconstruire les stéréotypes sociaux et travailler sur la confiance en soi. Ils s'adressent également directement aux familles.

Objectif : Élever les aspirations des jeunes

- Développer un crédit d'heures supplémentaires accordées aux élèves boursiers pour leur orientation.
- Identifier les zones géographiques dans lesquelles les élèves ont peu d'aspiration (faible taux d'accès à l'enseignement supérieur) et s'assurer que des actions visant à déconstruire les stéréotypes sociaux et à accompagner les élèves défavorisés ciblent ces territoires.
- Mettre en réseau la diversité des acteurs associatifs et institutionnels qui font de l'intermédiation entre familles et institution scolaire.

Objectif : Engager et faciliter le dialogue avec toutes les familles

- Proposer des rencontres avec les parents dans un lieu neutre (ex : CIO) plutôt que dans l'établissement.
- Proposer des groupes de parole thématiques entre pairs, sans les enfants (sur comment intéresser son enfant au sujet de l'orientation et de l'avenir, par exemple), animés par le conseiller d'orientation (PsyEN) ou un autre professionnel.
- Adapter les horaires de rendez-vous avec les établissements aux familles (samedi, soirées...)
- Faire appel à des traducteurs bénévoles (élèves, enseignants, parents, etc.) pour le dialogue avec les familles non francophones et pour disposer de documents de présentation dans différentes langues.
- S'appuyer sur les associations (locales, de parents d'élèves...) pour faciliter le dialogue avec les familles les plus précarisées.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Angleterre**, le programme *Aimhigher* puis les programmes *d'Outreach*, favorisant la rencontre entre les universités et les lycéens ainsi que les périodes courtes d'immersion de ceux-ci dans des filières universitaires, ont permis de rassurer certains élèves sur leur légitimité à faire des études supérieures. Le programme s'adresse également aux parents au travers des maisons de quartier. Pour les jeunes dont les parents ne sont pas allés à l'université, un travail pour développer leurs aspirations pour des métiers qualifiés et des études supérieures débute dès le primaire.

Objectif : Faire partager aux parents la culture de l'orientation

- Former le plus de familles possible à la démarche d'orientation : recherche d'information, conséquences des décisions...
- Informer et former les parents à l'utilisation de l'ENT et du logiciel de gestion de vie scolaire et de notation (Pronote...) lorsque l'accès est possible.
- Utiliser la « Mallette des parents ».

Pour aller plus loin : La mallette des parents, Préconisations du Cnesco sur le décrochage scolaire, 2017, p.24

Objectif : Capitaliser sur les ressources des parents et les mutualiser pour favoriser la mixité

Les parents ont également un rôle important à jouer en tant qu'acteurs-ressources. Dans cette optique, il est important de mutualiser les contacts afin de ne pas limiter les ressources des élèves à celles disponibles dans leur milieu social, et donc de mutualiser entre établissements, par exemple au niveau du territoire, pour favoriser les échanges et la mixité.

- Identifier les parents volontaires pour des échanges avec les élèves et leur secteur d'activité, les intégrer à une base de données inter-établissements au niveau du département, accessible à tous.
- Créer une association d'anciens élèves et d'anciens parents d'élèves pour capitaliser dans le temps.

Ils l'ont fait... en France

En **Haute-Garonne**, une banque de stages est en cours de montage avec l'aide des parents de la FCPE qui mutualisent les possibilités offertes dans les différentes entreprises où ils travaillent. Cette banque est en premier lieu à destination des élèves de 3^e mais pourrait profiter à des élèves de lycée souhaitant réaliser des périodes de découverte ou aux étudiants.

IV. S'appuyer sur les spécificités du territoire et ouvrir également les perspectives au niveau national et international

Le territoire est souvent un vivier riche de ressources par la collaboration des acteurs dans et hors du monde de l'éducation. L'appui sur la réalité du territoire permet également de favoriser chez les élèves qui souhaiteraient y rester des choix d'orientation cohérents avec ses spécificités. Mais concilier les besoins du marché du travail et les aspirations des jeunes peut également signifier quitter ce territoire. Il est donc essentiel de ne pas limiter les perspectives des jeunes, de les ouvrir au niveau national mais également international, et donc de s'assurer de l'égalité territoriale dans l'éducation à l'orientation et des possibilités de mobilité.

S'appuyer sur les spécificités du territoire pour mobiliser les acteurs et penser l'orientation jusqu'à l'insertion

Objectif : Faire connaître aux élèves les possibilités d'insertion sur le territoire

- Prendre appui sur les acteurs régionaux, notamment les observatoires régionaux de l'emploi et des qualifications, pour développer l'information sur les métiers, formations et environnement économique régional.
- Développer l'analyse territorialisée des métiers de demain, en tension, à forte valeur ajoutée, et diffuser l'information ainsi constituée en direction des familles et des élèves.
- Communiquer sur les métiers de demain, en tension, à forte valeur ajoutée, en direction des familles et des élèves, dans une approche locale.
- Informer les élèves et les familles sur l'environnement socioéconomique régional, présenter les métiers porteurs (vision des potentialités d'emploi à moyen terme) par territoire, mettre en regard de ces métiers d'avenir la présentation des formations qui peuvent y conduire.
- Généraliser la géolocalisation sur les plateformes d'information afin d'accéder directement à une information de proximité (sur les formations ou les entreprises).

Ouvrir les perspectives des élèves vers le national et l'international

Les formations disponibles à proximité sont souvent les mieux connues par les familles et les élèves, ce qui favorise des phénomènes de reproduction. L'effet du territoire n'est pas seulement imputable à l'origine sociale des élèves (Céreq, 2011) : aux facteurs économiques et affectifs s'ajoute une disparité territoriale dans l'information dispensée et l'accès au conseil en orientation.

Objectif : Donner accès à des informations sur les formations existantes et les secteurs d'activité au niveau national et international

- Maintenir un service national d'informations pour garantir un accès de tous à l'information gérée par les régions (entrées pour les parents, les professionnels, les jeunes).
- S'appuyer sur le numérique pour rendre accessible l'information à tous et de partout : Mooc si l'immersion à l'université n'est pas possible (voir p.12), visite virtuelle...
- Porter une attention particulière aux régions isolées, faire venir l'information jusqu'aux jeunes sur ces territoires.

Ils l'ont fait... en France

Sur les 20 communes du territoire du Morbihan, l'**association Relais jeunes 56** met en place plusieurs projets qui visent à aller à la rencontre des familles et des jeunes afin de pallier la difficulté à sortir du territoire pour aller vers l'information. Elle réalise depuis un an du soutien aux parents à domicile. Son objectif est de mettre en place un « Bus de l'orientation », sorte de CIO mobile qui permettrait de mettre à la disposition des jeunes et de leurs familles des informations, des permanences de professionnels (CIO, mission locale, BIJ, CPAM, CAF, Prévention des risques,..) mais également de répondre directement à leurs interrogations en face à face et de les accompagner physiquement vers les structures de droit commun.

Objectif : Utiliser tout le potentiel des outils numériques

Si le numérique a un rôle fort à jouer dans l'éducation à l'orientation en ce qu'il permet un accès asynchrone et depuis n'importe où à l'information et au conseil, son impact est encore trop peu évalué et son usage est à faire évoluer. L'intelligence artificielle (IA) est un outil à haut potentiel dans le domaine de l'orientation, mais ses applications se résument encore souvent à une perspective très adéquationniste : à partir de tests ou du comportement du jeune dans un *serious game*, par exemple, l'IA propose au jeune un parcours qui pourrait lui convenir.

- Poursuivre les recherches analysant les risques et bénéfiques des usages de l'intelligence artificielle.

Rendre possible la mobilité géographique au niveau national et international

Pour que l'envie de suivre une formation qui n'existe pas sur le territoire se transforme en mobilité effective, deux facteurs sont importants à prendre en compte.

Objectif : Préparer les jeunes et les familles à envisager la mobilité

L'image de la mobilité peut être négative pour certains lycéens ou certaines familles. Elle s'accompagne généralement d'une décohérence et d'un éloignement affectif, en plus d'une perte de repères. Or les familles sont un acteur fort de prescription ou d'autocensure : il importe donc de les cibler également.

- Mettre en place des incitations à la mobilité : tutorat, accompagnement pour oser.
- Définir et présenter aux jeunes les différentes facettes de la mobilité : en tant qu'enjeu économique, en tant qu'apprentissage de l'autonomie, comme ayant une dimension affective...
- Accompagner l'expérience du déplacement sur les territoires non familiers : stages passerelles, rencontres, tutorat, forums, espaces d'échanges pour les parents et les élèves.
- Organiser des échanges interacadémiques et internationaux dès le collège ; proposer des projets impliquant des universités ou établissements scolaires hors académie et à l'étranger.
- Éduquer à la mobilité en développant les échanges scolaires entre collèges sur le mode des correspondants.
- Développer des temps avec les parents pour rendre concrets des parcours éloignés de certaines familles et déconstruire les représentations sur la vie étudiante.
- Présenter les avantages et inconvénients de la mobilité par bassin de formation.

Objectif : Rendre matériellement possible cette mobilité

- Développer et préparer la mobilité avec des mesures incitatives (bourses à la mobilité dont le montant pourrait être augmenté (prenant en compte l'inscription, le logement, les déplacements...).
- Ouvrir et augmenter le nombre des places d'internat et en résidences universitaires.
- Rendre positive la vision des aides financières, notamment auprès des familles qui pourraient avoir honte d'y recourir ou ne pas se sentir concernées.

V. Construire une culture commune de l'orientation pour tous les acteurs

L'orientation est un sujet à l'intersection entre le champ scolaire, le champ de l'enseignement supérieur et le champ professionnel. Les acteurs concernés sont nombreux et d'horizons variés : secteur public (CIO, établissements), associatif ou privé (conseil privé en orientation, implication des entreprises par le biais d'associations ou de partenariats). Et cette action se gère à différents niveaux : national (ex : les programmes scolaires), régional (qui porte de plus en plus les compétences de l'orientation), éventuellement municipal (ex : organisation de forums de l'orientation), établissements.

Au niveau de l'établissement, il importe de répartir et coordonner les rôles des acteurs. Au-delà, il est nécessaire d'articuler l'action publique, l'action des entreprises et celle des associations aux niveaux national et régional, tout en garantissant l'égalité territoriale pour l'éducation à l'orientation.

Utiliser la formation des acteurs pour construire et partager une vision commune de l'éducation à l'orientation

Dans la mosaïque des acteurs impliqués dans l'orientation, dont une diversité de personnels de l'Education nationale (Conseiller d'orientation/PsyEN, enseignants et spécialement professeurs principaux, professeurs documentalistes, chefs d'établissement, CPE...), chaque groupe professionnel a un impact, un niveau d'implication et un rôle différent. Les expertises à développer, les compétences et connaissances à acquérir sont donc diverses.

Seuls les conseillers d'orientation (PsyEN) sont aujourd'hui experts de l'orientation. Pourtant une base commune et partagée des fondements, des principes et objectifs de l'éducation à l'orientation est indispensable. Compte tenu de l'évolution constante du monde de l'emploi, des voies et filières du secondaire et du supérieur, un enrichissement continu de ces connaissances est nécessaire. S'y ajoute la nécessité d'un accompagnement des élèves non discriminatoire (sans stéréotypes sociaux ou de genre notamment) vers une prise de décision éclairée, fondée sur leurs aspirations et compétences. Or, la faible formation voire l'absence de formation des enseignants et chefs d'établissement dans ce domaine, source de pratiques discutables, a été soulignée par des rapports récents (Cour des comptes, 2012 ; Sénat, 2017-18 ; Cnesco, 2018). Il est dès lors indispensable de repenser la formation initiale mais surtout la formation continue des acteurs dans leur diversité.

Objectif : Former l'ensemble des équipes éducatives des établissements à l'accompagnement de l'orientation

- Mettre en place des formations interprofessionnelles locales (tous les acteurs de l'équipe) et faire de la formation l'occasion de réfléchir le rôle de chacun et les évolutions des métiers éducatifs.
- Partir des problématiques locales pour déterminer le contenu de la formation continue : travailler sur des cas concrets pour développer une analyse de pratiques.
- Décliner la formation avec un socle commun et des formations spécifiques aux besoins de l'établissement.
- Profiter des formations pour créer des relations inter-niveaux et mutualiser les connaissances des acteurs de l'éducation.

- Mettre en place un travail partenarial entre le secondaire et le supérieur autour des attendus des filières.

Ils l'ont fait... en France

Une formation à l'initiative de l'**Académie de Rennes**, co-portée par 4 inspecteurs et les 4 universités (directeurs de Service d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SIOP) notamment), réunit les enseignants de lycée et d'université. Organisée sur 6 journées en 2017-2018, à destination des professeurs principaux de 1^{re} des lycées publics du territoire et des proviseurs ou proviseurs adjoints, elle comporte deux volets. Le premier est informationnel, avec un apport de contenu sur l'orientation et l'histoire du concept d'orientation. Les universitaires expliquent aux enseignants de lycée, grâce à des résultats d'études, le caractère souvent non linéaire des parcours des étudiants, contrairement à certaines idées reçues. Des ateliers d'échange ont ensuite lieu sur les facteurs de réussite étudiante et les compétences attendues en licence (à partir des attendus de Parcoursup). Les enseignants des deux niveaux confrontent leurs représentations et proposent des pistes pour préparer les élèves à la transition. Un débriefing est réalisé avec le chef d'établissement pour envisager comment mettre en place ces préconisations dans le lycée.

Objectif : Donner à tous les acteurs les éléments nécessaires à une culture commune de l'orientation

- Partager une définition de l'orientation et de l'accompagnement.
- Intégrer la connaissance des acteurs de l'orientation et de leurs rôles respectifs, dans et hors l'école.
- Présenter les textes et la réglementation de l'orientation.
- Donner des repères sur la psychologie des élèves avec des démarches et outils pour travailler la connaissance de soi.
- Développer la connaissance des passerelles de réorientation.

Ils l'ont fait... à l'étranger

Plusieurs pays comme la **Lituanie** ou ceux du **Royaume-Uni** ont mis en place des forums d'échange de pratiques pour les professionnels de l'orientation.

Objectif : Enrichir la formation continue des conseillers d'orientation (PsyEN)

- Mettre en place des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles (partir des expériences vécues).
- Développer l'accès aux recherches les plus récentes des champs disciplinaires touchant à l'éducation à l'orientation.

Coordonner les acteurs de l'orientation au niveau de l'établissement et inter-établissements

Depuis la loi d'orientation sur l'éducation de juillet 1989, l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur parcours d'information est l'affaire de tous les membres de la communauté éducative : direction, enseignants (professeur principal, professeur documentaliste mais également autres enseignants), conseiller d'orientation (PsyEN), conseiller principal d'éducation (CPE), en lien avec les élèves et leurs parents. La diversité des intervenants nécessite une coordination au niveau local et une définition précise du périmètre de chacun, face à certaines résistances, au manque de formation ou à l'absence de motivation collective.

Objectif : Impliquer les équipes éducatives à l'échelle de l'établissement et inter établissements

- Partir d'un objectif et des priorités au niveau de l'établissement pour définir les rôles de chacun en fonction des compétences ; fixer un projet commun à l'ensemble des acteurs et ses déclinaisons concrètes.
- Formaliser des temps et lieux disponibles pour les enseignants dédiés à l'élaboration d'actions et prévoir des temps de concertation sur l'année impliquant les différents niveaux.
- Assurer une formation contextualisée des équipes éducatives à l'orientation, spécifique à l'établissement (formation d'initiative locale) : connaissance du système et des outils ; liens avec des partenaires extérieurs à l'établissement (responsables d'entreprises, université proche, etc.).

Ils l'ont fait... en France

Au **lycée François Villon** (Les Mureaux), le travail intercatégoriel inclut les professeurs principaux, les CPE, les 3 conseillers d'orientation (PsyEN), le chef d'établissement ; les enseignants sont formés par les conseillers d'orientation (PsyEN) et la directrice du CIO. L'équipe est stable, ce qui permet de capitaliser sur le travail des années précédentes.

L'éducation à l'orientation se déploie tout au long du cursus pour l'ensemble des élèves : les élèves sont accueillis à la rentrée en 2ⁿ^{de} par une explicitation sur le continuum Bac-3/Bac+3 puis sont reçus individuellement avec leurs familles pendant les semaines qui suivent. Les enseignants présentent les différentes filières pendant les heures de vie de classe de 1^{re} et de terminale, en partenariat avec l'université et des élèves du supérieur présentent leur parcours sur Parcoursup. Les élèves volontaires peuvent bénéficier d'une immersion à l'université de Cergy-Pontoise.

- Mener des projets impliquant les établissements de différents niveaux sur un territoire.

Ils l'ont fait... en France

À **Trappes**, le projet éducatif de territoire (PEDT), lié et identique aux projets d'établissement et de circonscription, va de la maternelle au lycée, en liant 3 lycées, 3 collèges et une dizaine d'écoles dans un partenariat avec la mairie. Il débouche sur un plan de formation établissement en lien avec le plan de formation du territoire, le chef d'établissement devenant copilote du PEDT. Ce projet permet de penser le parcours d'un élève de la maternelle au lycée (ateliers de philosophie ou de développement psychosocial progressifs sur tout le parcours).

- Intégrer les SUIO (Services universitaires d'information et d'orientation) à la coordination en développant des partenariats entre secondaire et supérieur.

Ils l'ont fait... en France

Les neuf composantes de l'**université Paris-Sud** mènent des actions à destination des élèves, mais la Direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises souhaitait créer un lien plus formel et systématique entre les équipes éducatives. L'objectif est de donner aux chefs d'établissement et aux professeurs principaux une vision d'ensemble de l'offre de formation de l'établissement, des profils des étudiants, des méthodes de réussite et des remédiations mises en œuvre. Un travail spécifique a été développé autour du nouveau bac : comment apporter une aide à la décision dans le choix des spécialités ? Quelles conséquences de ces choix sur l'orientation future ? <http://www.jlu.u-psud.fr>

La pérennité d'un tel travail partenarial nécessite, outre la garantie de fonds et d'heures dédiés, la stabilité des équipes ou, à défaut, la transmission systématique aux nouveaux arrivants des informations sur les objectifs fixés, la répartition des rôles et les actions menées.

Mobiliser tous les acteurs, du monde l'éducation au monde du travail

Un rapport publié en 2013 par les inspections de l'Éducation et des affaires sociales dénombreait 8 000 structures et 35 000 professionnels de l'orientation (scolaire et professionnelle), hors secteur privé. La loi du 5 mars 2014 a modifié profondément le cadre institutionnel en confiant aux régions le pilotage de la politique publique de formation professionnelle, d'orientation et d'apprentissage, et en créant le Service public régional de l'orientation dont l'une des fonctions est de coordonner les acteurs impliqués sur son territoire. Pour autant, les rapports d'évaluation (Cnesco, 2018) mettent en évidence l'absence d'une politique nationale au profit d'initiatives territoriales nombreuses mais peu coordonnées, aux objectifs pas toujours explicités et rarement évalués quant à leur impact sur l'orientation et l'insertion des jeunes.

Par ailleurs le rapport sur les Campus des Métiers et des Qualifications (rapport conjoint IGEN IGAENR publié en juillet 2017) note que le rapprochement entre les lycées professionnels et le monde de l'entreprise, considéré comme allant de soi, est toujours perçu comme une nouveauté. L'interface de ces deux univers peut également être le lieu de méfiances mutuelles, ou de difficultés à communiquer avec un même langage.

Objectif : Coordonner les actions au niveau local

Les actions d'initiative locale (au niveau territorial, ou menées en autonomie par quelques acteurs), sont nombreuses. Il est donc important de les coordonner pour garantir une couverture de l'ensemble du territoire, et un accès à ces actions de tous les acteurs le souhaitant.

- Identifier et recenser (cartographie) l'ensemble des acteurs et des actions existantes, et leurs points forts ; les rendre visibles lors d'une semaine de l'orientation.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Angleterre**, une équipe de recherche a mis en place une cartographie des taux d'entrée dans l'enseignement supérieur sur les territoires. Sur les zones où ce taux est faible, le type et la fréquence des actions d'information sur l'orientation ont ensuite pu être cartographiées à des fins d'évaluation.

- Réaliser une cartographie des différentes zones d'intervention des entreprises et des associations sur le sujet de l'orientation.
- Définir des outils de travail communs afin de garantir la lisibilité des actions et d'en conserver la mémoire en mutualisant les données.

La garantie de financement d'une telle coordination conditionne sa pérennité.

Objectif : Faire dialoguer le monde économique et celui de l'éducation

- Au niveau national, poursuivre la production de tutoriels destinés aux personnels de l'éducation pour structurer les relations avec le monde professionnel.
- Au niveau local, identifier un pôle de « référents entreprises » avec enseignants, parents, conseillers d'orientation (PsyEN), vie scolaire, CVL,...
- Réciproquement, organiser la découverte du monde des entreprises pour les enseignants, conseillers d'orientation (PsyEN) : mettre en place des périodes d'immersion.
- Mettre en place des parrainages, du tutorat et du mentorat par des personnes en poste formées à ce rôle, avec un suivi.

Objectif : Coordonner les acteurs au niveau national et garantir l'égalité territoriale

- Développer un cadre de référence national précisant le socle commun de compétences que les élèves doivent acquérir sur le sujet de l'orientation, des exemples d'actions qui permettent d'y parvenir et les modalités de leur évaluation (et autoévaluation par les régions).

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Suisse**, l'orientation est gérée par les cantons qui sont très libres de l'organisation des enseignements. Les compétences à acquérir dans le domaine de l'orientation sont cependant fixées par le plan d'études nationales ; selon les cantons, elles font l'objet d'un enseignement à part ou sont inscrites dans d'autres disciplines.

- Développer des collaborations entre régions ; partager les outils, les sources de données...
- Définir des contrats d'objectifs tripartites : État, monde économique, région.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Allemagne**, la politique d'orientation scolaire coordonne au niveau national le lien entre l'agence pour l'emploi (fédérale) et le système scolaire géré au niveau des *Länder*. Au niveau local, une étroite concertation se fait entre les *Länder* et les antennes locales de l'agence pour l'emploi. S'ajoutent à ces deux types d'acteurs les établissements d'enseignement supérieur, les représentants du monde professionnel.

Pour aller plus loin : Les préconisations du Cnesco sur l'enseignement professionnel, la différenciation pédagogique et le décrochage scolaire



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris
Tél. 01 55 55 02 09
cnesco.communication@education.gouv.fr
www.cnesco.fr

 @Cnesco  Cnesco